

La majorité perd un siège, le RN se renforce

 1 min

Dès les scores des candidats dévoilés, la répartition des 43 sièges au conseil municipal était alors également connue. Le maire sortant Hervé Marquès, sorti vainqueur avec 40,14 % des voix, mais avec un suffrage inférieur à son prédécesseur (47,09 %), perd donc logiquement un siège. Il comptera donc 31 conseillers au lieu de 32. Laura Seguin, pour l'union de la gauche (33,21 %), aura droit à sept places réservées au conseil pour sa liste, contre neuf auparavant, en raison d'un score en deçà de celui de 2020. L'opposition incarnée par Sébastien Pacull pour le RN, elle, gagne au contraire en puissance, avec pas moins de cinq sièges au lieu de deux en 2020. Le candidat a doublé son score en l'espace de six années. Pour l'instant, la date d'installation du conseil municipal n'est pas encore déterminée, mais elle devrait intervenir cette semaine, entre le vendredi 27 et le dimanche 29 mars.

